

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## SEEG : quelques difficultés mais pas de faillite

**LA** Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) est-elle en faillite ? Une vidéo sur l'assemblée générale d'un de ses syndicats (le Syndicat des travailleurs du secteur de l'eau et d'électricité), partagée sur les réseaux sociaux à l'issue de cette réunion du 12 juillet et relayée par certains organes de presse, fait état d'une situation de faillite de ladite entreprise. En interne, cette déclaration étonne. Mais la direction tarde à éclairer l'opinion.

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**L**E climat est-il toujours serein au sein de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) ? Cette question, qui taraude les esprits des clients ces dernières années face au stress hydrique subi, a été amplifiée la semaine dernière avec la sortie du Syndicat des travailleurs du secteur de l'eau et d'électricité (Syntee +).

En effet, contre toute attente, le 12 juillet dernier à l'issue d'une assemblée générale, Éric Josué Bouanga Moussavou, porte-parole du Syntee +, a annoncé, face à la presse, que "l'entreprise est en difficulté et il n'y a que deux options qui s'offrent à nous. La première c'est la déclaration de la faillite. La deuxième est la réduction des salaires..." Ce dernier a affirmé que l'information aurait été donnée la semaine d'avant par un responsable de la société au cours d'un atelier au Centre des métiers Jean Violas.

Une semaine après ces propos du Syntee +, la réaction de l'entreprise se fait toujours attendre, pourtant, bien consciente que l'opinion soit suspendue à ses explications, surtout que la sortie du syndicaliste a suscité des réactions et craintes jugées infondées. En effet, une source interne relève que la société n'a publié



Façade de l'agence commerciale centrale de la SEEG, au centre-ville.

aucune information inhérente à une faillite. Il est vrai que la SEEG connaît des difficultés relatives à la diminution progressive de son chiffre d'affaires ces dernières années et, par conséquent, elle a du mal à renouveler ses équipements. Mais ses agents perçoivent leurs salaires régulièrement. Et les efforts des actionnaires et de l'Etat gabonais représenté par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) restent constants pour améliorer la situation.

On rappelle que ces trois dernières semaines, la Direction

générale a lancé des travaux en atelier sur le projet " Transformation SEEG " au Centre des métiers Jean Violas d'Owendo. Une rencontre à laquelle avaient été associés les partenaires sociaux, et dont le rapport final est attendu. Celui-ci devrait donner des indications beaucoup plus claires sur la situation actuelle de l'entreprise et les préconisations pour l'avenir de l'entreprise. Il paraît curieux que le syndicat n'ait pas attendu la finalisation dudit rapport avant de monter au créneau. Le texte en question a finalement été bouclé le 14 juillet

dernier à la fin de l'atelier.

Pour autant, il faut préciser que la déclaration de faillite d'une entreprise est encadrée par le droit. À aucun moment le porte-parole du Syntee + ne fait état de ce que ces propos sont ni une décision ni une orientation du rapport final des travaux en atelier auxquels par ailleurs tous les syndicats ont pourtant pris une part active, lance un cadre. Ce qui est perçu dans plusieurs milieux et même au sein de l'entreprise comme une volonté délibérée de désinformer par omission puisqu'au

moment de sa déclaration, il ne pouvait l'ignorer. Sauf à croire que l'objectif était d'interrompre voire anticiper par rapport à une action qui se profile à l'horizon. On sait pourtant que les travaux en atelier se sont déroulés dans la transparence et les responsables des différents comités ont toujours répondu favorablement aux demandes formulées par les participants. Raison pour laquelle on s'interroge sur les motivations derrière une telle désinformation, sachant qu'une communication officielle sur le rapport final desdits travaux et le plan d'action y relatif est prévu, tant en interne qu'en externe, après validation du Conseil d'administration.

Au demeurant, comme l'indique une autre source, "s'il est indéniable de reconnaître que la SEEG connaît actuellement des difficultés de trésorerie, qui ne datent pas d'aujourd'hui, il convient tout de même de dire que ces difficultés restent loin d'être insurmontables, à la seule condition d'une prise de conscience collective sur la situation de l'entreprise".

## Contrepoint Éclairer l'opinion

GMNN  
Libreville/Gabon

**L**E Conseil d'administration de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) qui se tiendra dans quelques jours à pourrait faire la lumière sur les propos qu'Éric Josué Bouanga Moussavou, porte-parole du Syndicat des travailleurs

du secteur de l'eau et de l'électricité (Syntee +), a tenus devant la presse le 12 juillet, faisant état d'une faillite de l'entreprise.

Au point de défrayer la chronique et remettre cette entreprise et ses dirigeants sur la sellette. Bien qu'en interne plusieurs s'étonnent de cette déclaration, il reste que ce syndicat figure parmi les plus actifs de la SEEG.

Ses actions sont considérées aux yeux de plusieurs agents comme des plus crédibles. Même si, en réalité, cette information est loin d'être officielle, puisqu'aucune décision n'a été prise à ce sujet. Face à cette confusion, la direction générale devrait pouvoir s'expliquer pour apaiser les craintes de la clientèle mais aussi celles de l'ensemble des

Gabonais.

Cette démarche s'avère nécessaire au regard de l'importance de la place centrale qu'elle occupe dans la distribution de l'eau et de l'électricité dans notre pays. L'entreprise emploie plus de 2 500 personnes à travers le pays. D'où ce grand intérêt des populations à son égard.